

le 9 février 2017

Aulnay,

Une communication exemplaire !

Le dernier numéro du bulletin municipal d'Aulnay-sous-bois, « Oxygène », mérite une mention spéciale en matière de communication concernant la piscine que les Aulnaysiens attendent depuis la fermeture du stade nautique de Coursaille, il y aura bientôt trois ans.

L'information est si importante qu'elle figure en gras sur la couverture : la nouvelle piscine sera à l'emplacement même de l'ancienne. Soit dit en passant, une décision annoncée lors de vœux du Maire, bien avant que le Conseil Municipal ne l'ait votée, ce qui en dit long sur la démocratie municipale.

Une année a donc été perdue en réflexion sur la localisation. Clairement, lorsqu'on l'interrogeait, le responsable de la société H²O chargée de l'étude du projet poussait vers une implantation sur les terrains PSA, et il n'est pas douteux qu'il rejoignait les vœux du Maire qui a longtemps travaillé sur cette hypothèse.

Les associations avaient soulevé le problème du choix entre réparation et reconstruction après destruction totale, avec un montant qui va du simple au triple. (9 à 32 Millions). La priorité était de rester sur le site actuel, c'était le point essentiel pour Aulnay Environnement. Maintenant que le choix est fait, il conviendrait de s'interroger sur l'opportunité de tout détruire.

Or voilà qu'Oxygène apporte un argument de poids contre la destruction de l'ancienne piscine, en affichant en première page une superbe photo de la piscine qu'ont fréquenté les Aulnaysiens. L'élégance et la qualité architecturale du site sautent aux yeux. Le bulletin étant distribué à tous les habitants de la commune, le caractère patrimonial de l'ensemble devient pour tous évident.

En effet, dans le diagnostic du patrimoine de la commune d'Aulnay-sous-bois, réalisé en 2008 par le bureau de l'inventaire du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, on relève précisément comme bâtiment remarquable au titre de l'article L.123.7 du code de l'urbanisme « le stade nautique de Coursaille ».

Il est temps que nos élus prennent conscience que la fierté des Aulnaysiens s'appuie aussi sur la conscience de la valeur de leur patrimoine, en une époque où le nom de la commune est trop souvent lié à de tristes événements.

Malheureusement, il semble que ce soit le cadet de leurs soucis, dans leur acharnement à livrer la ville aux promoteurs pour faire pousser près de la gare (rue Anatole France) et dans le sud les immeubles de luxe. Déjà un ensemble de pavillons jumeaux de la fin du XIXe siècle, dont la valeur patrimoniale a également été indiquée par l'inventaire, a été sacrifié sur les rues Gatouillat et du 14 Juillet. Et que dire du sort dévolu à l'ex-place Camélinat, également repérée d'intérêt patrimonial en raison de son homogénéité, tous les immeubles datant des premières décennies du XXe siècle, qui va être défigurée par un immeuble monstrueux en pierre de taille, sans parler des tilleuls centenaires qui seront abattus.

Notre maire nous promet « du beau et du bon ». Mesdames et Messieurs les élus(e)s, à défaut de prendre le temps de consulter le diagnostic du Conseil Général, posez les yeux sur notre patrimoine architectural : notre ville a déjà sa

part de beauté, grâce à des constructions vénérables. Comme l'ex-place Camelinat, le stade de Coursaille mérite qu'on y réfléchisse à deux fois avant d'en détruire la beauté.